

## Déclaration des Performances CE Synmix® SP 55

### INFORMATION CONSOMMATEUR

1. Code d'identification unique du produit: Synmix® SP 55
2. Usage prévu :  
Synmix® SP 55 sont des fibres polymères pour AUTRE UTILISATION dans le béton, le mortier ou le coulis. (class II - macro fibres)
3. Fabricant: NV BEKAERT SA Bekaertstraat 2, B-8550 Zwevegem, Belgium.
5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances :  
Système 3
- 6a. Norme harmonisée: EN 14889-2: 2006  
Le laboratoire notifié  
TSUS - registration nr: 1301 / SK-821 04 Bratislava, Studená 3
7. Performances déclarées : les caractéristiques essentielles par type de produit sont énoncées dans le tableau 1.

Les performances des produits ci-dessus et repris au tableau 1 sont conformes aux performances déclarées au point 7.

La présente déclaration de performance est émise conformément au règlement (UE) no 305/2011 sous la seule responsabilité du fabricant indiqué ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :  
Tom Hautekiet, Vice President Building Products - NV Bekaert SA

## Déclaration des Performances CE Synmix® SP 55

## INFORMATION CONSOMMATEUR

Ajout au point 7. Performances déclarées concernant les caractéristiques essentielles – voir tableau 1

Tableau 1 : déclaration concernant les caractéristiques essentielles conformément à EN 14889-2: 2006	
Produit Type	Synmix® SP 55
Certificat CE de constance des performances	-
Forme	Ondulé
Groupage	libre
Revêtement	Non
Longueur (mm)	55
Equivalent diamètre (mm)	0,85
Rapport de forme	65
Résistance à la traction (N/mm <sup>2</sup> )	365
Effet sur la consistance (s)	11
Effet sur la résistance du béton (kg/m <sup>3</sup> )	8
Module d'elasticité (N/mm <sup>2</sup> )	4800
type de polymère	class II - macro fibres
Température de fusion (°C)	165
Température de ignition (°C)	≥ 330
Émanation de substances dangereuses	Non
Durabilité	NPD

Disclaimer: This Customer Information shall not constitute a guarantee for any specific product features. Final determination of suitability of this material is the sole responsibility of the user